

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

- Elèves concernés :

- Elèves de 11 à 16 ans présentant des difficultés scolaires devant bénéficier d'adaptation dans les enseignements du collège.
- Orientation en fin de 6ème.
- Pré-orientation possible en fin de CM2

- Objectifs :

- Préparer à l'obtention du Certificat de Formation Générale. (CFG)
- Possibilité de se présenter au Diplôme National du Brevet série professionnelle. (DNB Pro)

- Orientation :

- Poursuite d'études :
 - CAP par voie scolaire en Lycée Professionnel ou en EREA. (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)
 - CAP par voie de l'apprentissage en Lycée Professionnel ou en CFA. (Centre de Formation d'Apprentis)
 - Baccalauréat Professionnel en Lycée Professionnel ou CFA
- **Travail sur l'orientation de la 5^{ème} à la 3^{ème}**

Un parcours de la 5^{ème} à la 3^{ème} avec : des rencontres régulières avec des professionnels, des stages d'observation en entreprise en 4^{ème} et 3^{ème}, des visites d'entreprises, participation à des forums, enquêtes (voir fiche sur le parcours avenir).

Les matières enseignées :

- Français :
- Mathématiques :
- Anglais :
- Histoire géographie- enseignement moral et civique
- Sciences et technologie
- Education physique et sportive
- Arts plastiques
- Education musicale
- Aide individualisée
- Atelier (en 4^{ème} et 3^{ème})

- Environnement pédagogique et éducatif :

- Enseignement général
 - Enseignement aligné sur les programmes du collège.
 - Progression adaptée des apprentissages.
 - Possibilités d'inclusions dans les classes ordinaires du collège.
 - Enseignement dispensé en groupes restreints.
- Préparation de l'insertion professionnelle
 - Enseignement dans des ateliers (6h00 par semaine en classe de 4^{ème} et 12h00 en classe de 3^{ème}).
 - Un atelier Habitat pour découvrir les métiers du bâtiment.
 - Un atelier Hygiène Alimentation Services
 - Des stages en entreprise.
 - 2 semaines en 4^{ème}.
 - 6 semaines en 3^{ème}.

L'aide individualisée :

Elle est proposée aux élèves en accord avec les parents et l'équipe pédagogique.

En petits effectifs, votre enfant travaillera les fondamentaux (orthographe, lecture, écriture, rédaction, calculs...) encadré par un assistant pédagogique.

L'organisation, l'autonomie, la confiance en soi sont également abordées lors de ces séquences.

L'aide aux devoirs : 1 à 6 séances par semaine

**Un temps dédié
à la réalisation
des devoirs**

**Sur le temps du
midi (13h00 à
14h00) ou de
17h00 à 18h00**

**Pour tous les élèves
volontaires**

**Encadrés par des
professeurs ou
personnels
du collège**